

après que ces peuples enrent atteint l'apogée de la gloire dans les arts, les sciences et l'industrie.

Le Bureau des intérêts catholiques recommande au Congrès l'adoption des résolutions suivantes :

I. Le Congrès catholique de Québec s'occupant des intérêts religieux de tous les Canadiens et constatant les résultats consolants accomplis par les missionnaires de la province de Québec au milieu des Canadiens émigrés, et considérant que ces missionnaires ont été établis par la bienveillante autorité de l'épiscopat américain et le patriotisme et le dévouement religieux de l'épiscopat canadien-français des respectueux remerciements aux évêques des Etats-Unis et du Canada pour avoir établi ces missions si prospères ;

II. Le Congrès catholique considérant que la société St-Vincent de Paul est, comme l'a dit M. Eugène de Marguerie, "l'œuvre providentielle, l'œuvre par excellence, l'œuvre facile et en même temps opportune, la marque, pour ainsi dire, des chrétiens zélés et pieux," émet le vœu :

1o. Que l'on maintienne dans toutes les villes où elles sont déjà établies les conférences existantes et que l'on s'efforce d'en créer de nouvelles si le besoin s'en fait sentir ;

2o. Que l'on s'efforce d'en fonder aussi dans les paroisses de la campagne où la population est assez considérable ;

3o. Que les jeunes gens instruits, pour qui la société a été surtout établie, se fassent un devoir d'en devenir les membres.

III. Le Congrès catholique de Québec se souvenant que le Canada français est redevable du don précieux de la vraie Foi, après Dieu, à la France catholique, aux prêtres réguliers et séculiers et aux évêques français, qui ont planté l'arbre du christianisme sur les bords du Saint-Laurent et l'ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang ;

Saisi d'une juste indignation à la vue des cruelles persécutions auxquelles nos frères de France sont actuellement en butte ;

Se joint à l'épiscopat, au clergé et aux catholiques laïques de la France pour protester, au nom de la liberté, au nom des droits sacrés des pères de famille et de la sainte Eglise, contre la tyrannie des hommes qui veulent expulser Dieu de l'enseignement et de la société, et plus particulièrement contre les décrets du 29 mars dernier, et offre ses plus profondes sympathies à tous ceux qui sont atteints par ces décrets.

IV. Le Congrès Catholique de Québec, convaincu que la charité chrétienne seule peut unir les hommes entre eux sur la terre et maintenir l'harmonie et le bon ordre dans la société ;

Convaincu de plus, que c'est par la charité seule que l'on peut faire disparaître l'antagonisme et les haines qui séparent trop souvent les classes pauvres des classes riches ;

Exprime le vœu que les classes dirigeantes de notre société, veuillent bien se souvenir que la charité chrétienne leur fait une obligation de donner aux classes ouvrières le pain intellectuel, de même qu'elle commande aux riches de faire l'aumône aux pauvres.

V. Considérant l'union intime qui doit exister entre l'enseignement religieux et scientifique ;

Considérant l'importance, pour la jeunesse au point de vue de la morale et de la foi, de recevoir l'enseignement à tous ses degrés sous la tutelle de l'Eglise et des institutions religieuses ;

Considérant que nos universités catholiques ont besoin, pour se soutenir, de la coopération active et de la sympathie de tous les catholiques ;

Le Congrès émet le vœu que toutes les familles canadiennes se fassent un devoir et un honneur de confier leurs jeunes gens aux universités catholiques tant de ce pays que de l'étranger pour qu'ils y puisent la vraie science et qu'ils soient préservés de l'erreur scientifique et des dangers d'une éducation sans Dieu.

Dès que les différents rapports de la Convention nationale, principalement en ce qui concerne l'agriculture et la colonisation, seront publiés, nous nous empresserons de les faire connaître à nos lecteurs.

— Voici ce que nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*, publié à New-York, au sujet de l'emprunt de quatre millions de piastres en France, par le Gouvernement de la Province de Québec :

"En quelques mois le ministère Chapleau va plus faire pour le progrès de l'événement français au Ca-

nada, que nos vaillants voisins laissés à leurs propres ressources depuis 1760, n'en ont fait en cent vingt ans."

"Voici son bilan projeté : emprunt de quatre millions à d'excellentes conditions ; institution d'un crédit foncier au capital de vingt-cinq millions ; établissement d'une compagnie d'exploitation de phosphate à raison d'au moins 200,000 tonnes par année, pendant 10 ans ; industrie du sucre de betteraves ; commerce de grains et de bestiaux au moyen de lignes de vapeur subventionnées, entre la France et le Canada.

"Ceci ne sera qu'un commencement. Avant peu la France apprendra à connaître les immenses richesses des pêcheries marines et fluviales, des mines d'or, d'étain, de cuivre, de fer, des laines, de l'agriculture, des essences forestières des constructions navales de la province de Québec. Nos capitaux afflueront vers cette Nouvelle-France que l'administration actuelle vient de révéler à son ancienne métropole par l'entreprise patriotique et éclairée de notre consul-général au Canada. Un courant d'émigration sérieuse, honnête, laborieuse, s'établira alors entre la mère-patrie et Québec. Ce n'est que lorsqu'on aura atteint ce résultat pratique, qu'on pourra se rendre compte du rôle élevé que le gouvernement de Québec joue en ce moment dans l'histoire de son pays."

— Nous apprenons que l'hon. M. Masson vient de remettre sa démission entre les mains du premier ministre du Cabinet Fédéral. Dans n'importe quelle circonstance, cette retraite d'un homme politique si universellement et si justement estimé ne saurait que causer de sincères regrets à tous les vrais amis de leur pays, mais ce qui rendra encore ces regrets plus profonds, c'est le fait des circonstances pénibles qui ont obligé l'hon. pré-ident du Conseil à prendre cette détermination, car nous avons le double regret de dire qu'en outre du mauvais état de sa propre santé, compromise par les fatigues qu'il s'est imposées dans son active carrière politique, la maladie grave de Madame Masson a été une nouvelle cause l'engageant à laisser à un autre l'accomplissement des devoirs officiels qu'il a remplis avec tant de dévouement et de succès depuis la formation du ministère actuel. — *Le Nouveau Monde*.

— L'immigration au Canada promet d'être, cette année, la plus considérable qui ait eu lieu depuis 1847, à la suite de la terrible famine d'Irlande. Alors le nombre des immigrants s'éleva à 70,000 ; depuis, le chiffre le plus élevé n'a pas dépassé 41,000 en 1873 ; en 1876, il descendit même à 14,499 ; mais si le flot de l'immigration continue de se diriger avec la même force vers notre pays, ce nombre atteindra peut-être, cette fois, 50 à 55,000 âmes.

Cette immigration, jusqu'à ces dernières années, se portait presque toute vers l'Ontario qui lui doit son prodigieux développement, lequel peut être au progrès tant vanté de la plupart des Etats de l'Union. L'an dernier même, l'Ontario en reçut la plus forte proportion, mais le Nord-Ouest attire maintenant un plus grand nombre d'immigrants, sans compter que des milliers d'habitants de cette province désertent leurs foyers pour aller cultiver les riches prairies de Manitoba et de la Saskatchewan. On peut juger de l'étendue de cette immigration par le seul fait qu'il est parti plus